

*Le magazine de votre Interco*

# VIVRE SUR LE TERRITOIRE

*Monts d'Alban  
et Villefrancois*

Communauté de Communes

# SOMMAIRE DE L'ÉDITION DE JUIN 2023

## 3 L'EDITO DU PRÉSIDENT

## 4 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Bilan du projet Mobili'Terre  
Programme de plantation de haies  
Opération façades

## 6 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

Reprise du salon de coiffure «Chez  
Sophie»  
Reprise de la quincaillerie des Monts  
d'Alban  
Création de Plantissimo vôtre

## 8 SERVICES A LA POPULATION

Projet Territoire Zéro Non Recours  
Une nouvelle coordinatrice pour le  
Trait d'Union  
Le métier d'assistant maternel  
France Services  
Club Ados  
Renouvellement CTG

## 11 CULTURE ET LOISIRS

Projet culturel, associatif et sportif  
L'escalade, c'est parti !  
Agenda des fêtes locales

## 12 PATRIMOINE ET TOURISME

Circuit patrimoine  
Office du Tourisme Vallée du Tarn et  
Monts de l'Albigeois

## 13 TRAVAUX, RESEAUX DÉCHETS

Collecte des biodéchets  
Un «village au coeur du village»  
Mise en location de logements à  
Teillet

## 14 BUDGET 2023

## 16 HOMMAGE À GÉRARD PUECH



---

# L'EDITO

JEAN-LUC ESPITALIER, PRÉSIDENT.

---

Le printemps a pris fin et il laisse désormais place à la période estivale rythmée par les concerts, les marchés, les fêtes de village et autres animations. Afin de vous permettre de ne rater aucune festivité, la Communauté de Communes vous propose un nouvel outil qui vous permettra de connaître les dates et les programmes des événements organisés par les comités des fêtes, rendez-vous p.10 pour en savoir plus. Toujours dans les actualités liées à la culture et aux loisirs, un nouveau service sera bientôt proposé : les “micro-folies”. Cet outil aux possibilités infinies s’inscrit dans une démarche d’accès à la culture partout et pour tous. Grâce à ce dispositif, il sera possible d’intégrer un musée au cœur d’un équipement déjà existant ou encore d’assister à un concert en direct grâce à un casque de réalité virtuelle. La collectivité financera une partie du coût du matériel en lien avec la Communauté de Communes Centre Tarn, 80% du coût restant sera financé par l’État.

En mai dernier, les travaux de la résidence autonomie de Ladrech à Alban ont débuté. Grâce à la construction d’un nouveau bâtiment, la capacité d’accueil de la structure sera augmentée, avec un nombre de résidents qui évoluera de 23 à 32 personnes, et la qualité de l’accueil des résidents, des familles et du personnel sera améliorée.

Une fois n’est pas coutume, il est toutefois important de rappeler l’évolution du coût de traitement de nos déchets. La Communauté de Communes, comme les autres collectivités, se voit impactée par la hausse du coût du traitement de la collecte, notamment liée à l’augmentation

du tarif de la Taxe Générale des Activités Polluantes fixée par lois des finances (TGAP). Actuellement, la quantité d’ordures ménagères par personne et par an s’élève à près de 213 kilos. En cas de dépassement du seuil des 215 kilos, une augmentation de 50% du tarif sera appliquée. Afin d’éviter cette augmentation, les habitants sont invités à faire évoluer leurs pratiques en termes de production de déchets, le meilleur déchet étant celui que l’on ne produit pas. En lien étroit, une extension des consignes de tri a été appliquée en début d’année afin de permettre à chacun de trier tous les papiers et emballages. En complément des méthodes de traitement des biodéchets à domicile (compostage, poules...), une collecte des biodéchets sera lancée en octobre 2023. Toujours dans cette démarche, la Communauté de Communes a sollicité l’accompagnement de la Région Occitanie dans la recherche d’optimisation du service de collecte permettant une atténuation de l’impact financier sur les ménages.

Enfin, nous en parlions dans le précédent bulletin, mais ce sujet est malheureusement toujours d’actualité, l’économie traverse des moments difficiles avec la poursuite d’une inflation importante. Malgré cela, des entreprises continuent de s’installer et de trouver des repreneurs sur le territoire, c’est une bonne nouvelle !

Je conclurai cet éditto en vous souhaitant à tous un très bel été, profitez de ces moments privilégiés où les journées sont plus longues et le temps semble se mettre en pause.

**PROJET**  
**Bilan Mobili'Terre**



## RÉTROSPECTIVE DU PROJET SUR 3 ANS

Co-piloté par Unis Cité et l'Association des Maires Ruraux de France, le programme Mobili'Terre est un projet expérimental financé par l'entreprise EDF dans le cadre des certificats d'économie d'énergie. Ce projet a été engagé afin de répondre à plusieurs objectifs, dont les cinq suivants :

- sensibiliser les citoyens des territoires aux enjeux des mobilités douces et durables
- favoriser la connaissance et l'accessibilité des réseaux de transports en commun
- accompagner les personnes les plus en difficulté dans leurs démarches de mobilité
- permettre la création de solutions de transports partagés co-construites
- réduire de manière notable l'usage de la voiture personnelle en zone rurale et péri-urbaine

Le projet a vu le jour il y a maintenant un peu plus de deux ans sur notre territoire et se termine au mois de juin 2023. Dans cette édition du bulletin intercommunal, nous vous proposons de découvrir une rétrospective des actions menées par les volontaires sur le territoire des Monts d'Alban et du Villefranchois.

La première année a permis aux volontaires, Arilala et Mathys, de découvrir le territoire et d'évaluer les besoins et pratiques en matière de mobilité des habitants du territoire. Cet audit a pu être déployé à l'aide de divers outils tels que des questionnaires ou grâce à des rencontres lors d'événements tels que les marchés, foires ou en porte-à-porte. Les volontaires se sont également déplacés à la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA) de Villefranche d'Albigeois.



L'année suivante, toujours avec l'appui de Steven Brochen, chef de projet Mobili'Terre, les nouveaux volontaires : Colline, Mylan, Robin et Camille ont poursuivi le travail engagé par leurs prédécesseurs. Ils ont mis en place des ateliers d'émergence de solutions liées à la mobilité sur trois communes du territoire : Villefranche d'Albigeois, Saint-André et Teillet. Ils sont également intervenus au centre de loisirs intercommunal où ils ont proposé des ateliers de sensibilisation à la pratique du vélo "Opération prends ton vélo".

Ils ont par ailleurs mis en place un trajet expérimental la "Navette des volontaires", permettant aux habitants de se rendre sur les marchés de Réalmont et de Saint-Juéry au départ de plusieurs communes. Enfin, ils ont fait la rencontre des salariés de la zone d'activité du Dolmen à Alban afin d'initier des changements de pratiques sur les trajets domicile - travail, notamment via la mise en place du covoiturage.

En 2023, ce sont Solange et Maxime qui ont rejoint l'aventure. Les deux volontaires sont intervenus au collège d'Alban pour animer la Fresque du Climat auprès de 20 éco-délégués. Par la suite, ils ont animé l'atelier "Inventons Nos Vies Bas Carbone" qui avait pour but de sensibiliser les adolescents sur l'impact des actions du quotidien sur le climat et d'imaginer des solutions désirables.

Solange et Maxime ont renouvelé "l'Opération prends ton vélo" auprès des enfants du centre de loisirs et ont initié des réunions publiques sur la thématique du transport solidaire à Ambialet, Le Frayse et Teillet.

Une étude de marché a également été réalisée pour l'achat de roues motorisées adaptables à des vélos classiques. Quatre roues électriques ont ainsi été acquises et un projet de mise à disposition de ces équipements auprès des habitants est actuellement en cours d'étude.



ENVIRONNEMENT

Programme de plantation de haies

292 MÈTRES LINÉAIRES DE HAIES PLANTÉES

Dans le cadre du déploiement d'actions en faveur du stockage de carbone prévues dans le Plan Climat Air Energie Territorial, de la préservation de la biodiversité et afin de poursuivre la végétalisation des zones d'activité et l'insertion paysagère des bâtiments, la Communauté de Communes a lancé un programme de plantation de haies bocagères.

Cette action a été menée en partenariat avec l'association Arbres et Paysages Tarnais, pour la fourniture des plants et l'appui technique. La SCIC Climat Local, également partenaire du projet, a contribué à la mise en relation de la collectivité et d'entreprises de proximité soucieuses de leur impact environnemental. Dans le cadre de sa politique d'entreprise, c'est la société albigeoise GlassandBio, qui a participé au financement partiel de cette opération.

Au total, 292 mètres linéaires de haies ont été plantés sur les zones d'activités de Bénéche à Villefranche d'Albigeois et du Dolmen à Alban. Les enfants des centres de loisirs ont pu, pour leur plus grand bonheur, apporter leur pierre à l'édifice en mettant des plants en terre. La Communauté de Communes remercie les agents des services techniques pour leur professionnalisme et leur investissement dans la réalisation du chantier de plantation de haies.





Alexia et Elodie



## Reprise du salon de coiffure “Chez Sophie”

Alexia fait ses débuts il y a dix-neuf ans dans un salon de coiffure à Saint-Juéry «Chez Sophie». Deux ans plus tard, le salon dans lequel elle exerce décide de s’implanter également sur la commune de Villefranche d’Albigeois, Alexia devient donc responsable du salon. C’est en début d’année, après 16 ans d’activité, que la propriétaire décide de fermer le salon afin de se consacrer à son autre local. Alexia, qui connaît bien la clientèle, reprend alors le salon de coiffure.

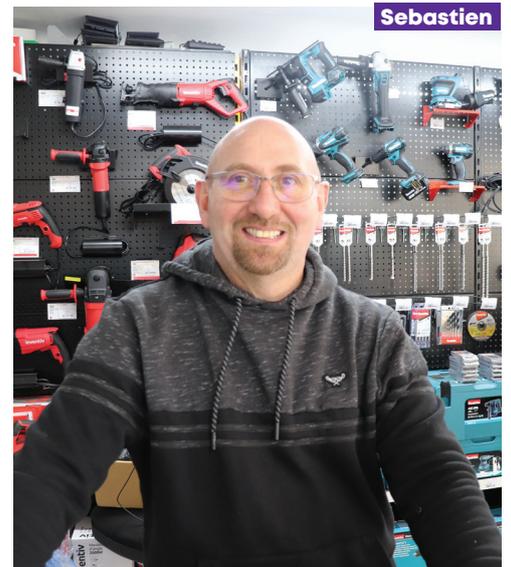
A l’occasion de cette reprise, effective depuis janvier, Alexia rebaptise son entreprise “L’instant coiffure d’Alexia”. La nouvelle propriétaire a de nombreux projets et souhaite, en plus de ses prestations de salon de coiffure mixte qu’elle conserve, développer un barber shop et proposer des prestations de soins et de massage de cheveux. Pour mener à bien ces évolutions, elle a embauché Elodie le 21 mars dernier en tant qu’apprentie, pour un contrat de plus d’un an.

## Reprise de la quincaillerie des Monts d’Alban

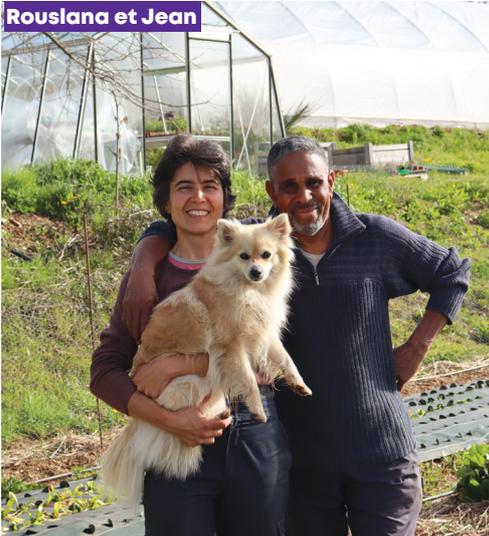
Après plus de 11 ans à la tête d’un commerce phare du village d’Alban, Julien Puech a laissé les clés de la Quincaillerie des Monts d’Alban à Sébastien Rocher. C’est en fin d’année 2022, et après plus de 25 ans passés en tant que responsable du magasin Bricorama à Puygouzon, que Sébastien a repris ce commerce. Sébastien perpétue la tradition, en faisant vivre cette boutique chère aux Albanais. Véritable “caverne d’Ali baba”, elle permet de trouver tout ce que l’on souhaite en allant de la décoration, aux jouets, aux produits ménagers ou encore à l’outillage.

Afin de répondre aux attentes de sa clientèle, Sébastien propose désormais un rayon motoculture. Fortement apprécié, cet espace met en avant de nombreux appareils tels que des débroussailleuses, des tronçonneuses, taille-haies, souffleurs ou encore tondeuses à gazon. Les rayons du commerce ont été réorganisés et les gammes de produits élargies afin de permettre de diversifier l’offre de produits. Nul doute que le commerce a encore de beaux jours devant lui.

Sébastien



Roslana et Jean



## Création de «Plantissimo vôtre»

Après vingt ans de vie parisienne tourbillante, Roslana et Jean décident de changer de vie. Ayant occupé le statut de salarié pendant plusieurs années, ils se lancent dans une reconversion professionnelle en suivant une formation agricole à Brens. 10 mois plus tard, le couple met en route son exploitation en maraîchage biologique.

Depuis 2021, l’entreprise “Plantissimo vôtre” située à la Borie d’Escoubès, sur la commune de Paulinet, est spécialisée en plants et consorts bio. L’exploitation agricole produit des plants de légumes et de plantes aromatiques, des légumes de saison et des produits transformés (ratatouille, tartina, confiture...). Vous pouvez découvrir leurs produits sur les marchés de Villeneuve-sur-Tarn, du Castelviel à Albi, d’Alban ou directement au sein de leur exploitation. Les maraîchers proposent également des séjours dans leur gîte, des visites de ferme, et un service de restauration de juillet à octobre.

## DES AGENTS À VOS CÔTÉS

Vous êtes sûrement déjà passé à côté de la Maison des services, située à l'entrée d'Alban (en venant d'Albi). Ce lieu ressource propose un espace labellisé "France Services". Le réseau France services, créé en 2020, vise à faciliter l'accès de tous les usagers aux services publics. Il permet d'effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique, tout en bénéficiant d'un accompagnement (numérique, rédactionnel, mise en relation facilitée, etc.). A Alban, trois agents sont en capacité de vous donner un premier niveau de renseignement en lien avec les services proposés par les partenaires nationaux du dispositif : CAF, Pôle emploi, CPAM, l'Assurance retraite, la MSA, Justice, Finances publiques et services du ministère de l'Intérieur, notamment en lien avec la production des documents officiels (permis de conduire, carte grise, etc.). Pour faciliter vos démarches, nous vous invitons à prendre rendez-vous au 05 63 79 26 70 ou à l'adresse e-mail : [accueil@ccmav.fr](mailto:accueil@ccmav.fr)



## MARION, NOUVELLE COORDINATRICE DU TRAIT D'UNION

L'espace de vie sociale le "Trait d'Union" est un espace d'animation, totalement gratuit et libre d'accès, permettant aux habitants du territoire de s'exprimer, d'expérimenter et de réaliser des projets. Il a pour vocation de renforcer les liens sociaux et de lutter contre l'isolement en multipliant les initiatives.

Cet espace favorise les échanges intergénérationnels et offre aux familles un lieu d'information, d'accompagnement, d'accueil et de partage. Enfin, il contribue à la dynamique locale grâce, notamment, au partage de savoirs autour d'ateliers d'échange sur diverses thématiques telles que l'informatique, le jardinage, la couture, l'alimentation ou encore le développement durable.

Les actions sont coordonnées par une professionnelle, Marion Gonçalves, nouvelle Coordinatrice du Trait d'Union, en lien avec des bénévoles et les associations locales.

Rendez-vous tous les mardis au local du Trait d'Union (Entrée libre, 2 place de l'Eglise à Alban) pour faire sa connaissance.

**CLUB ADOS**  
Chantier Loisirs Jeunes



Le Club Ados, animé par Magdline et Matthieu, propose des activités, des sorties, des rencontres, des échanges et plein de nouveautés aux jeunes du territoire.

Le local, situé 2 place de l'Église à Alban, permet aux adolescents de se retrouver dans un lieu privilégié, aménagé à leur image et par leurs soins, un vendredi par mois, pour participer à des soirées ponctuées d'animations, de ciné-débat, d'activités sportives et manuelles, suivies d'un repas partagé. Les jeunes disposent aussi de moments libres où ils peuvent jouer au baby-foot, au billard ou encore à des jeux de société.

Dans le cadre du Chantier Loisirs Jeunes qu'il porte, le club organise des actions d'autofinancement plusieurs fois par an. Depuis le début de l'année, une vente de chocolats, un après-midi lavage de voiture et la création d'un parcours en géocaching sur la commune de Bellegarde-Marsal ont permis de récolter des fonds pour financer un petit séjour à Najac qui s'est déroulé les 28 et 29 avril derniers.

Pour en savoir davantage sur le Club Ados, contactez Magdline au 05 63 79 26 70.

## UN MÉTIER ESSENTIEL SOUVENT MÉCONNU

Le métier d'assistant maternel, souvent présenté au travers de quelques contraintes, comporte aussi de nombreux avantages. En effet, être assistant maternel, c'est pouvoir exercer à domicile et bénéficier d'une grande liberté d'organisation de son temps de travail. De par son statut particulier, ce professionnel de la petite enfance a la possibilité de choisir ses employeurs (parents) et ses horaires de travail.

Néanmoins, depuis quelques années, ce métier est impacté par une forte baisse de ses effectifs. En effet, le nombre d'assistants maternels agréés sur le territoire de la CCMAV a chuté de 30 à 16 professionnels entre la période 2015 à 2023. Ce phénomène, également constaté au niveau national, s'explique notamment par le départ à la retraite de nombreux de ces professionnels, et le non-remplacement de ces derniers.



Cette situation risque de se poursuivre car le nombre d'assistants maternels du territoire ayant plus de 50 ans s'élève à 60%. En parallèle, le nombre de nouveaux agréés n'augmente pas face à un nombre de naissances sur le territoire qui reste stable.

Le Relais Petite Enfance (RPE) "Les Girafous" fait partie d'un réseau "RPE 81" animé par la CAF et la PMI (protection maternelle et infantile) qui rassemble tous les relais départementaux. Réuni par le même constat, un petit groupe s'est constitué en décembre 2020 afin d'engager un travail visant à promouvoir ce métier souvent méconnu. Dans un premier temps, le groupe a alors créé une affiche afin de promouvoir le métier sur tout le département, qu'il a diffusé dans des lieux fréquentés par les habitants. Un travail de collaboration est actuellement en cours avec le lycée Sainte-Cécile d'Albi pour présenter les particularités du métier aux jeunes étudiants. Depuis le début de l'année, trois interventions ont eu lieu. Sur la même dynamique, le réseau envisage de poursuivre ces actions en lien avec d'autres partenaires (pôle emploi, mission jeune).

Lucile Duthoit, coordinatrice du RPE Les Girafous depuis plus de 7 ans, a mené un travail de sensibilisation sur les enjeux de cette baisse d'effectif et a imaginé différentes actions sur le territoire en vue de promouvoir le métier. Ces actions ont été inscrites dans le projet de fonctionnement du RPE pour les 5 ans à venir.

## INCITER LES AYANTS DROIT À BÉNÉFICIER DE PRESTATIONS SOCIALES

L'expression du « non-recours aux droits » est utilisée pour désigner un phénomène qui touche toute personne qui ne reçoit pas (quelle qu'en soit la raison) une prestation ou une aide sociale à laquelle elle pourrait prétendre. Tous les secteurs de l'aide sociale sont concernés parmi lesquels on retrouve par exemple le RSA, la prime d'activité ou encore l'allocation logement. Aujourd'hui en France, on estime jusqu'à 40% le taux de personnes ne bénéficiant pas des aides qui leur sont dues. Le non-recours au droit peut être lié à différents facteurs : éloignement géographique, difficultés d'accès numérique, freins administratifs ou encore personnels.

Afin de résoudre cette problématique, la Communauté de Communes, en partenariat étroit avec le Secours Catholique, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt porté par l'État pour la labellisation de son « territoire zéro non-recours ».

Cette réponse intervient de manière coordonnée avec les

principaux prestataires sociaux engagés dans la démarche (CAF, MSA, Sécurité sociale, Département du Tarn, Mission locale...) et en lien étroit et indispensable avec l'ensemble des acteurs de terrain (associations, professionnels de santé, mairies, habitants, etc.).

Déjà investie sur un dispositif pré-expérimental depuis février 2023, la CCMAV est le premier territoire rural sur le plan national à s'engager dans l'expérimentation de la « solidarité à la source ». Ce dispositif prévoit le déploiement de moyens importants à



**PROJET**  
Territoire Zéro Non  
Recours (TZNR)

destination des habitants : rendez-vous individuels, campagnes d'information, événements de proximité, accompagnement numérique, etc. Un premier travail de diagnostic du « non-recours » a été établi par le Secours Catholique, en partenariat avec la Communauté de Communes, précisément sur le territoire des Monts d'Alban et du Villefranchois, grâce à l'accompagnement financier du commissariat régional à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, des premières actions dites « test » ont été engagées au printemps et ont permis d'enclencher des prestations sociales.



**RENOUVELLEMENT**  
Convention Territoriale Globale

## LA CCMAV VOUS DONNE LA PAROLE

La convention territoriale globale (CTG), signée entre la CAF et la Communauté de Communes pour la période 2020-2023, arrive à échéance. Pour préparer le renouvellement de cette convention cadre, déterminante dans la construction du projet social de la CCMAV pour la nouvelle période 2024-2027, la Communauté de Communes est accompagnée par un cabinet

*La CTG est un projet social qui associe les habitants aux politiques d'un territoire qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant. (caf.fr)*

d'études et bénéficie de l'appui financier de la CAF. Dans ce cadre, et afin de renforcer la structuration d'un projet de territoire basé sur les besoins et attentes des habitants, la CCMAV vous donne la parole ! Plusieurs outils vont nous permettre de venir à votre rencontre : questionnaires, enquêtes publiques, journées d'animations, groupes de travail, etc.

Par ailleurs, depuis le mois de mai et jusqu'au mois de septembre, des espaces de concertation vous sont proposés à la Maison des Services à Alban et dans la rubrique actualité du site internet de la CCMAV.

Vous êtes invités à faire part de vos attentes, difficultés ou encore de vos projets. Votre implication dans la définition du nouveau projet social permettra de proposer une offre de service au plus près de vos besoins.

**ACTIVITE DE PLEINE NATURE**  
**L'escalade, c'est parti !**



**POURSUITE DU PROJET NATURE ET ESCALADE**

Le projet nature et escalade à Mont-Roc se poursuit. En effet, suite au rééquipement du site du Calvaire en 2016 avec près de 59 voies, 3 nouveaux sites vont être aménagés et seront accessibles d'ici la fin de l'année.

En fin d'année dernière, le site du Moulenc et la via cordata ont été rééquipées de 12 voies pour répondre aux recommandations nationales.

Le mois de mars a marqué le début des travaux sur le site du Castellàs afin de réaliser les accès, puis à compter d'avril pour équiper les rochers et mettre en

place 50 nouvelles voies d'escalade. Le site d'escalade de Grabasse, lui aussi doté de 50 voies supplémentaires, sera aménagé à compter du mois d'août jusqu'en octobre 2023. Cependant, ce site ne sera utilisable par les grimpeurs qu'à compter de juin 2024. En effet, l'étude naturaliste avait révélée que pour ce site en particulier la pratique de l'escalade pouvait provoquer un dérangement du couple de faucons pèlerins local et éventuellement le grand corbeau, voire l'abandon du site par les oiseaux.



Par conséquent, la LPO a préconisé la mise en place d'une interdiction de pratique sur site du 1<sup>er</sup> février au 15 juin. En fonction des résultats du suivi annuel, l'interdiction pourrait par la suite évoluer. Un point d'accueil et d'information sur le site du Moulenc et un sentier de randonnée au départ de la mairie de Mont-Roc verront également le jour cette année. Des panneaux d'interprétation viendront compléter le parcours afin de proposer aux visiteurs une balade ludique tout en les informant sur la grande diversité des milieux abritant une flore et une faune commune ou remarquable, mais aussi un paysage exceptionnel marqué par les activités humaines.

**LE PROGRAMME DE VOS SOIRÉES D'ÉTÉ**

En 2019, la Communauté de Communes vous proposait un dépliant intitulé "Faites la fête tout l'été". Ce support avait pour but de promouvoir les fêtes locales organisées par les associations des 19 comités des fêtes du territoire. Avec la crise sanitaire, qui a fortement impacté les associations et de ce fait, les manifestations locales, sa publication avait été mise en suspens. La réédition de ce support a été décidée afin de mettre en valeur les fêtes estivales et de vous permettre d'accéder à toutes les informations liées (programmes, dates) depuis un seul et même dépliant. Nous vous proposons donc de découvrir "La brise estivale", dépliant réalisé avec l'appui des comités des fêtes. Il est disponible à l'accueil de la Maison des Services, au sein des mairies des communes membres et à l'accueil de l'Office du Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois. Le document est également consultable et téléchargeable sur le site internet de la CCMAV.

**ASSOCIATIONS**  
**L'agenda des fêtes locales**



**QUESTIONNAIRE**  
**Projet culturel, associatif et sportif**



**BILAN DU QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ AUPRÈS DES HABITANTS**

En janvier dernier, la Communauté de Communes vous donnait la parole grâce à un questionnaire. L'objectif était de mettre en lumière les sujets qui vous tiennent à cœur, les actions à envisager et les améliorations afin d'orienter les grands axes du projet culturel, associatif et sportif de notre territoire.

Au total, ce sont près de 72 habitants qui ont répondu et participé à l'élaboration du projet culturel associatif et sportif. Après analyse, 70% des répondants pratiquent une activité dans une association du territoire.

Concernant les activités de pleine nature, la randonnée pédestre est l'activité phare avec 73% de pratiquants, la baignade et le vélo arrivent en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position. Pour le futur, les habitants souhaitent voir de nouvelles activités se développer sur le territoire telles que des visites de sites, découverte de patrimoine, jeux de piste ou encore géocaching.

**PARTICIPATION CITOYENNE**  
Circuit «patrimoine»



## MISE EN VALEUR DES RICHESSES DU TERRITOIRE

Riche de son patrimoine, la Communauté de Communes met un point d'honneur à veiller à sa bonne conservation et souhaite communiquer davantage sur ses richesses. Ainsi, elle envisage de créer un flyer consacré à un circuit patrimoine pour chacune de ses communes membres.

Consciente que le territoire n'est jamais aussi bien présenté que par ceux qui y vivent, ces circuits «patrimoine» seront réalisés en lien étroit avec les habitants. Aussi, pour mener

à bien ce projet, un groupe de travail, composé de l'élu référent de la commission « patrimoine et tourisme » de la CCMAV, du maire et d'habitants volontaires sera constitué sur chaque commune. Les membres du groupe élaboreront un circuit sous forme de balade en identifiant les éléments à mettre en valeur. Cette année, trois communes sont concernées : Rayssac, Miolles et Bellegarde-Marsal. Les autres communes pourront initier le travail en constituant un groupe de travail afin de réfléchir au parcours à emprunter et au patrimoine à mettre en valeur.

**OFFICE DE TOURISME**  
Du changement  
dans l'équipe



## UNE NOUVELLE DIRECTION POUR L'OFFICE DU TOURISME

En mars dernier, et après 9 années à la tête de l'Office du Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois, Cécile Chalivoy-Poirier a laissé sa place à Cynthia Maurel.

Cynthia possède déjà une connaissance pointue du territoire, du fonctionnement et des missions de la structure. En effet, elle a intégré l'Office du Tourisme depuis maintenant 6 ans et était, à ses débuts, chargée de communication et du numérique. Un an après la fin de ses études, elle intègre la structure peu après sa création et est présente lors son évolution au fil des ans. C'est donc tout naturellement qu'elle a pris le relais de Cécile.

Aujourd'hui, l'équipe de l'Office du Tourisme est composée de Cynthia Maurel, directrice et responsable de la communication et du numérique, Bastien Holvoet, chargé de l'accueil et des animations, Léa Lacourt, chargée de l'accueil, des adhérents, de taxe de séjour et de l'accompagnement des porteurs de projets et de Fanny Pujol, en alternance jusqu'au mois d'octobre, chargée de la communication et de la stratégie digitale.

Les visites guidées organisées par l'Office du Tourisme seront de retour cet été ! Au programme :

- Chasse au trésor à Ambialet - Traqueurs de légendes : arbre magique, rocher à géant, vierge protectrice, Drac ou Tartaran... Saurez-vous les débusquer et les laisser vous guider dans votre quête du trésor de la presqu'île ?
- Visite Guidée d'Ambialet, cité de roc et d'eau : découvrez la presqu'île d'Ambialet à travers une visite guidée avec guide conférencière.
- Balade découverte sur les traces des loutres et castors qui ont recolonisé la rivière Tarn dans les années 2000.
- Entre fresques et boiseries, deux églises atypiques des monts d'Alban : visite de l'église d'Alban et de l'église de Lacalm.
- Flaneries nocturnes à l'occasion des marchés estivaux.

Et bien d'autres... Le programme détaillé des visites guidées est disponible sur le site internet de l'Office du Tourisme : [www.valleedutarn-tourisme.com](http://www.valleedutarn-tourisme.com)



**DÉCHETS**  
**Collecte des biodéchets**

## LA COLLECTE DES BIODÉCHETS, C'EST POUR BIENTÔT !

Cette nouvelle année marquait la mise en place effective de l'extension des consignes de tri. En effet, et comme vous le savez, il est désormais possible de trier tous les emballages et tous les papiers. Plus de contraintes donc pour trier ses déchets ! Suite à la mise en place de cette extension, une analyse de la quantité de déchets a été effectuée sur le territoire et le constat suivant a été relevé : diminution du poids d'ordures ménagères d'une valeur de 3% et augmentation de volume issu du tri sélectif.

Nous tenons à féliciter les habitants pour leur investissement et en profitons pour vous rappeler que les sacs jaunes du tri sélectif sont disponibles au sein de votre mairie et la Maison des Services à Alban. Toujours dans le but de réduire la quantité d'ordures ménagères, une nouvelle collecte se prépare : les biodéchets. Les biodéchets sont constitués de déchets alimentaires et d'autres déchets naturels biodégradables. En voici deux grandes familles :

### Déchets issus de la restauration

L'ensemble de ces déchets issus de la restauration ont la particularité d'être composés de sous-produits animaux : œufs, viande, poisson ou encore beurre et yaourt à base de lait de vache.



### Déchets dit végétaux

L'ensemble de ces déchets est assimilé à des végétaux : épluchures, fruits, légumes abîmés, fleurs, feuilles mortes et autres déchets verts.



La première solution de réduction de biodéchets reste le compostage, cette nouvelle collecte ne doit pas remplacer les méthodes naturelles de traitement des déchets. Facile et pratique, le compostage, au-delà de réduire considérablement vos ordures ménagères, vous sera d'une grande aide pour cultiver votre jardin ou faire pousser vos plantes. Pour en apprendre davantage sur ce procédé, rendez-vous dans le n°18 de votre magazine "Vivre sur le territoire" ou sur le site internet de Trifyl. Pour rappel, des composteurs sont disponibles à la vente à l'accueil de la Maison des Services. La collecte des biodéchets est



donc une solution complémentaire pour les habitants n'ayant pas la possibilité d'installer un composteur ou n'ayant pas de poule et qui ne doit pas remplacer les bonnes pratiques de compostage. Sur notre territoire, la collecte des biodéchets débutera au mois de décembre. Vous recevrez au préalable un courrier explicatif et des sacs de couleur orange vous seront remis. Les sacs de biodéchets seront à déposer au même endroit que les sacs noirs, dans les bacs verts, pour ensuite être traités par Trifyl dans une nouvelle unité de traitement des déchets.

ALBAN  
Résidence autonomie Ladrech



«UN VILLAGE AU COEUR DU VILLAGE»

En janvier 2022, la Communauté de Communes a fait l'acquisition du bâtiment hébergeant la résidence autonomie Ladrech à Alban ainsi que d'un ensemble de bâtiments annexes. Cette acquisition a été effectuée en vue d'y effectuer des travaux de réhabilitation et d'extension de cette structure. Ce projet a pour objet de réaliser une extension du bâtiment existant, de créer un jardin partagé et un parking. Il entre dans une démarche d'amélioration de la prise en charge des résidents accueillis au sein de la structure et permettra d'accueillir neuf personnes supplémentaires. En effet, le bâtiment ne dispose à l'heure actuelle d'aucun espace extérieur (et intérieur) adapté permettant d'instaurer des moments de convivialité et des activités favorisant le maintien de l'autonomie. Les travaux ont débuté par la déconstruction de certains bâtiments. Ils se poursuivront tout au long de l'année 2023-2024.

Dans le cadre de ce projet, un tiers-lieu sera créé et aura pour vocation de repositionner l'ensemble des habitants du village au cœur de la vie sociale locale en y créant un "carrefour" d'échanges. Ainsi, résidents, familles, habitants, aidants, acteurs sociaux, clubs sportifs, crèche et accueils de loisirs seront amenés à construire un espace partagé et solidaire.

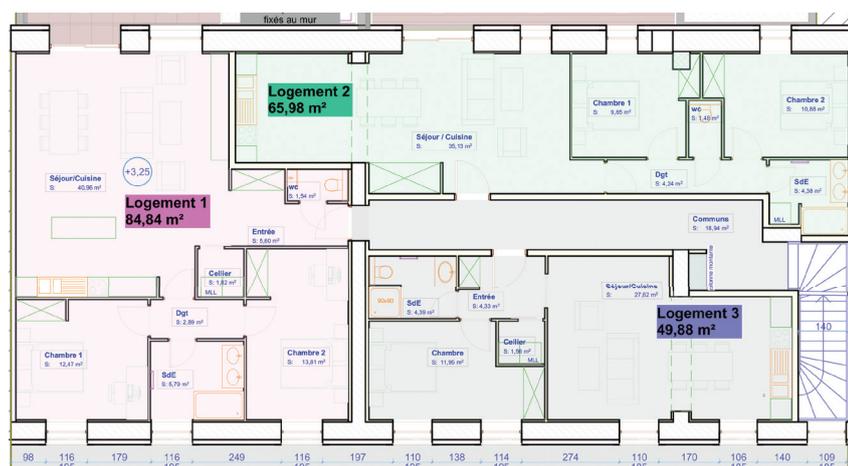
Ouvert vers l'extérieur, cet espace permettra une prise en charge novatrice des résidents et redonnera une "valeur sociale" aux personnes admises en leur offrant un espace de partage et de transmission. Les résidents bénéficieront d'activités favorables au maintien de leur autonomie physique et cognitive. Ce nouveau lieu de vie proposera aux personnes accompagnées un environnement adapté, sécurisant et bienveillant.

TROIS NOUVEAUX LOGEMENTS  
DISPONIBLES À LA LOCATION

Dans le dernier bulletin intercommunal nous vous présentons les nouveaux logements récemment créés sur la commune de Teillet. Trois logements, situés au cœur du village, sont désormais disponibles à la location : deux T3 de 85m<sup>2</sup> et de 66m<sup>2</sup> (avec terrasse) et un T2 de 50m<sup>2</sup>. Pour réaliser une demande de location d'un de ces logements, nous vous invitons à compléter le document "dossier de candidature à un logement" disponible sur le site internet de la Communauté de Communes et à le renvoyer par e-mail à l'adresse : [accueil@ccmav.fr](mailto:accueil@ccmav.fr).

Nous vous invitons également à joindre à votre e-mail tous les documents mentionnés à la fin du questionnaire.

TEILLET  
Mise en location de logements



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ADOPTÉ, LORS DE SA SÉANCE DU 13 AVRIL DERNIER, LES BUDGETS PRIMITIFS POUR L'ANNÉE 2023.

### UNE REDUCTION PROGRESSIVE DES MARGES DE MANOEUVRE EN MATIERE DE FONCTIONNEMENT

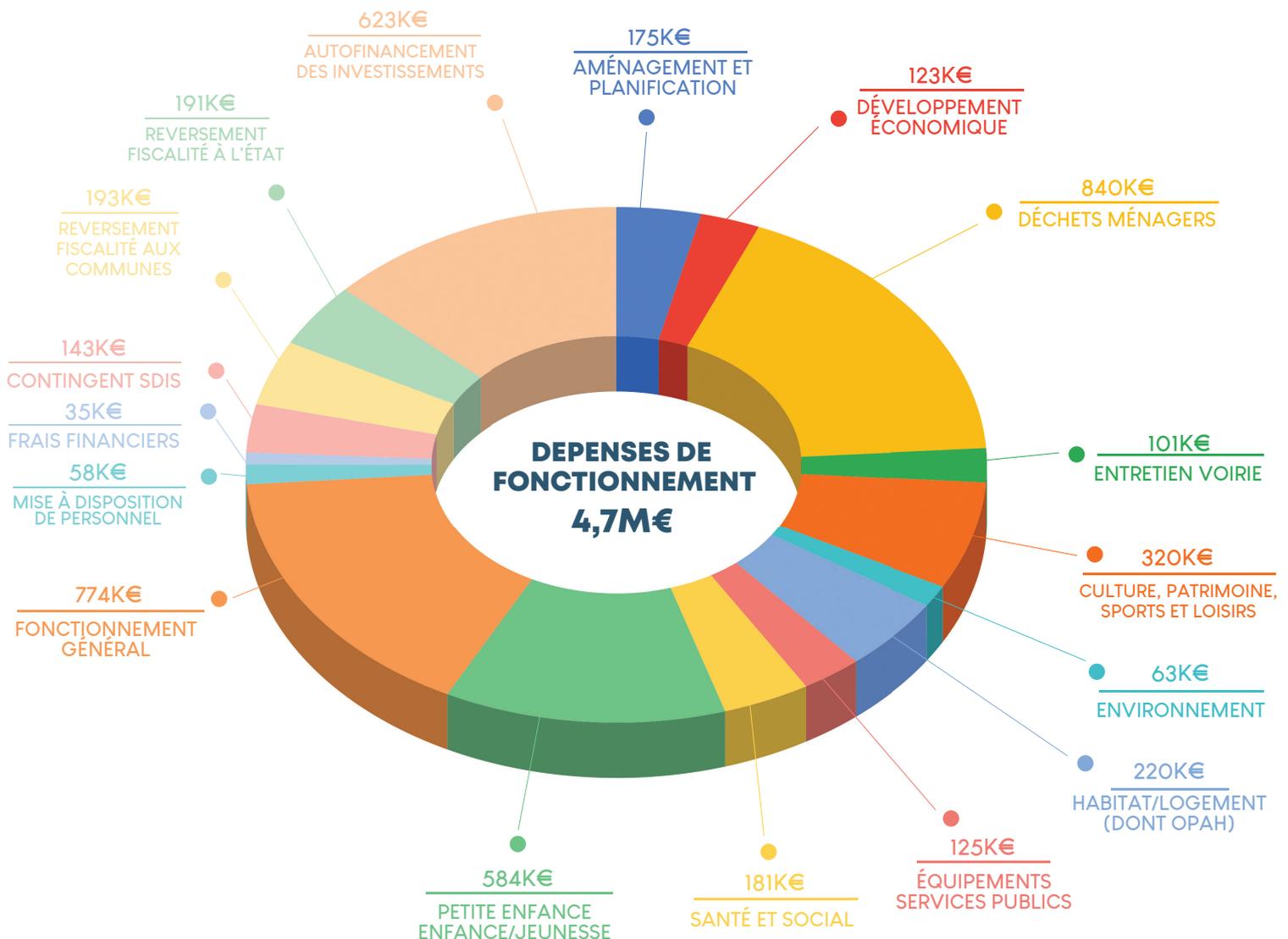
Comme la plupart des collectivités sur le plan national, la CCMAV voit diminuer ses marges de manœuvre financière en raison de l'augmentation continue de ses dépenses de fonctionnement. Cette augmentation, régulière depuis plusieurs années, s'est accélérée depuis le début de l'année 2022 en raison de surcoûts importants en matière de fourniture d'énergie et de matières premières et de la hausse des taux d'intérêt des emprunts destinés à financer les investissements.

De plus, ces dépenses sont lourdement impactées par la poursuite de la hausse significative du coût de traitement des déchets ménagers sur laquelle la CCMAV n'a aucune maîtrise, cette hausse étant due à l'évolution importante et continue de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui est répercutée par le syndicat départemental de traitement Trifyl.

### EVOLUTION DE LA FISCALITE

Afin de pallier à l'augmentation du coût de la collecte et du traitement des déchets, une hausse de 8% des taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a été adoptée. Cette hausse, générant une augmentation du produit de cette taxe pour la CCMAV de 61.000 €, reste insuffisante pour couvrir la seule augmentation du coût de traitement des déchets estimée à 77.000 € en 2023. Elle devrait toutefois permettre d'assurer l'équilibre global du service compte tenu de la recherche constante d'optimisation des coûts sur le volet de la collecte assurée directement par la Communauté de Communes.

S'agissant de la fiscalité générale (taxes foncières et taxe d'habitation sur les résidences secondaires), la CCMAV bénéficie en 2023 d'une revalorisation forfaitaire des bases d'imposition de 7,1% (indexation sur l'inflation). Toutefois, ses marges de manœuvre restent très limitées du fait de la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales à laquelle vient s'ajouter, en 2023, la suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Une hausse limitée des taux (+1%) a été approuvée afin de ne pas alourdir l'imposition des foyers déjà impactée par la hausse des bases d'imposition et l'augmentation de la TEOM.

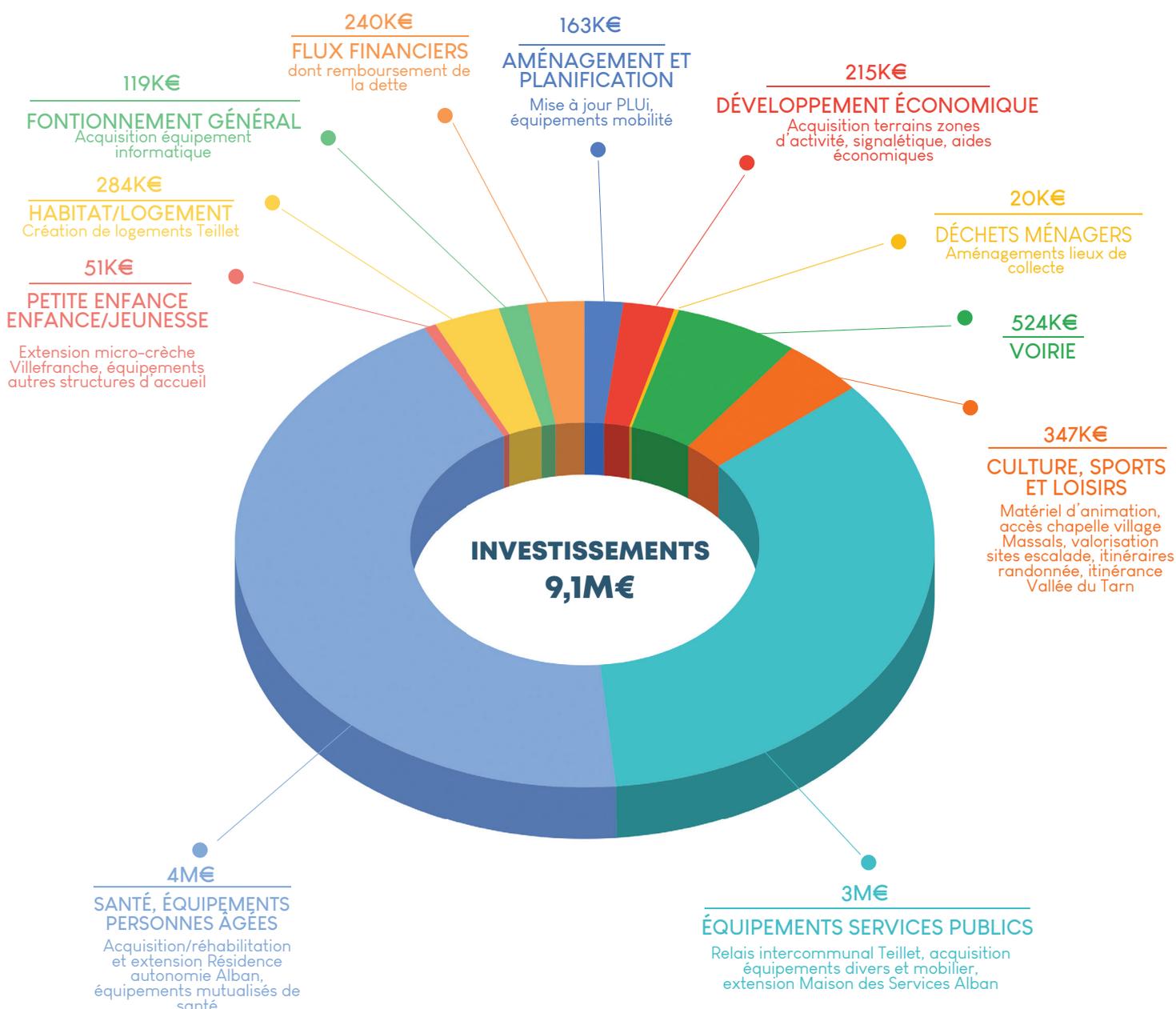


**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES INVESTIT**

Dans un contexte économique incertain, la CCMAV continue d'investir pour renforcer l'attractivité du territoire et la qualité de vie de ses habitants. Elle engage ainsi en 2023 deux projets structurants pour le territoire : la réhabilitation-extension de la Résidence autonomie Ladrech et l'extension de la Maison France services à Alban destinée à l'accueil de nouveaux services.

Les projets d'investissement inscrits dans le budget 2023 sont rendus possibles grâce aux subventions accordées par nos différents partenaires que sont l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Le graphique ci-après illustre les secteurs d'activité sur lesquels portent ces projets d'investissement :



Au-delà du budget principal, le Conseil communautaire a également approuvé les six budgets annexes de la CCMAV, dont le budget de la Micro-crèche de Villefranche d'Albigeois qui connaît une progression liée à l'augmentation de la capacité d'accueil à 12 places au lieu de 9.

# Les initiatives



## Renouvellement de l'opération «coup de pousse» du Pôle Territorial Albigeois Bastides

Vous avez un projet citoyen en faveur de la transition écologique ? Financez-le avec le fonds de soutien «Coup de Pousse» !

Sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial Albigeois Bastides a lancé en 2021 puis en 2022 les deux premières éditions du fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner des associations ou des collectifs citoyens à l'émergence d'actions simples, innovantes et reproductibles en faveur de la transition écologique. Une dizaine de projets citoyens ont ainsi bénéficié de ce fonds au travers d'une subvention allant jusqu'à 2000€.

En 2023, pour poursuivre et amplifier cette dynamique citoyenne, le Pôle Territorial renouvèle cette opération avec le lancement de la 3ème édition de ce fonds pour soutenir l'émergence de nouvelles actions en faveur de la transition écologique.

Ce fonds de soutien qui s'inscrit dans le cadre des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) du territoire visent à accompagner les initiatives à caractère collectif ayant une portée de transition écologique et énergétique sur les thèmes suivants :

- Transport et mobilités douces
- Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable
- Réduction des déchets
- Alimentation durable
- Biodiversité et patrimoine naturel

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 9 juin 2023.

A noter que les projets pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 2000€ maximum et que les projets individuels ne sont pas éligibles. N'hésitez pas à déposer votre dossier pour, peut-être, bénéficier d'un « coup de pousse » !

## Devenez sentinelle de l'eau

Riverains, randonneurs, vététistes, pêcheurs ou simple amoureux de la nature, devenez « sentinelle de l'eau » en contribuant au suivi d'écoulement des cours d'eau.

### Pourquoi ?

Parce que le niveau d'écoulement des cours d'eau varie constamment, il est important de garder l'oeil. Le recueil de données régulières et fiables issues d'observations de terrain à l'échelle de tout le bassin versant est une étape indispensable pour mieux connaître l'évolution de l'hydrologie des cours d'eau. Ces données viendront enrichir le réseau de suivi des institutions.

### Comment contribuer ?

A partir d'observations visuelles simples des cours d'eau. Les observations ont pour objectif de déterminer l'écoulement d'un cours d'eau à un point donné, le plus régulièrement possible (idéalement une fois par semaine), suivant 4 états :



Écoulement  
significatif



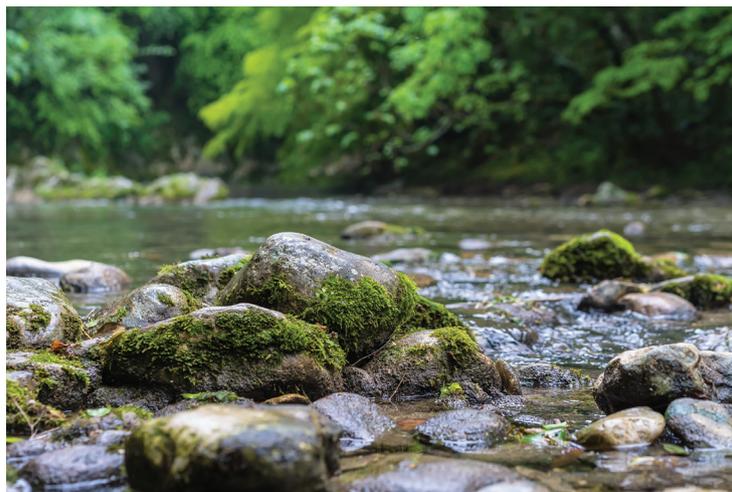
Écoulement  
faible



Écoulement  
non visible



Écoulement  
absent



### Comment partager vos observations ?

La transmission des données peut se faire soit :

→ en remplissant le formulaire d'observation disponible sur notre site internet : [www.tarn-aval.com](http://www.tarn-aval.com) (page Qualité et quantité des eaux > Sentinelles de l'eau)

→ en renvoyant la «fiche d'observation» préalablement complétée par sms vous pouvez également joindre des photos à votre observation.

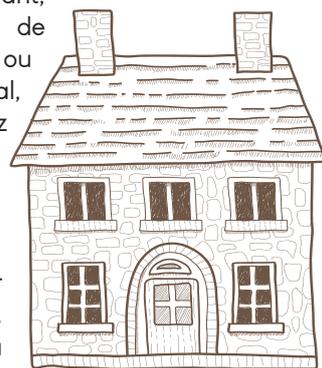
# Ça se passe ici !



## Une aide pour rénover votre façade

Les communes d'Alban et Villefranche d'Albigeois ont lancé une « opération façades » sur des secteurs restreints de leur centre-bourg. Ainsi, chaque commune, en partenariat avec la Région Occitanie, propose une aide destinée à soutenir les personnes désirant réaliser des travaux de restauration de leur façade.

Si vous êtes propriétaire privé (occupant, bailleur, personne physique ou morale) de bâtiments à usage d'habitation principale ou secondaire, de locaux à usage commercial, d'immeubles à usage mixte vous pouvez bénéficier de cette aide. Les syndicats de copropriétaires, les usufruitiers et les locataires sont également éligibles.



Afin d'avoir davantage d'informations sur cette opération et de déposer un dossier, nous vous invitons à vous adresser au secrétariat de votre commune.

## Mouzieys-Teulet, lauréat au budget participatif du département du Tarn

Le Département a reconduit son projet de budget participatif. Cette initiative a pour objectif de donner la possibilité à la population de transformer leur territoire en réalisant des projets proposés par les Tarnais (grâce à leurs votes). Les projets ayant obtenu le plus de voix seront réalisés.

Les noms des lauréats du 2ème Budget Participatif Tarnais ont été dévoilés le lundi 13 mars dernier, lors de la cérémonie qui avait lieu à la salle de la Gare à Saint-Juéry. Les 28 lauréats bénéficieront du financement du Département pour réaliser leurs projets, dans leur canton ou à l'échelle du département.

Parmi les lauréats, une association du territoire a été retenue : l'association des Parents d'Elèves de l'école de Mouzieys-Teulet. Le projet porté concerne la création d'une aire de jeux sur la commune permettant de créer un lieu de divertissement, de détente et de rencontre.

Le montant du projet, qui sera financé par le budget participatif, s'élève à 19 930€.



« NE PERDS JAMAIS ESPOIR, LORSQUE LE SOLEIL SE COUCHE, LES ÉTOILES APPARAISSENT »\*



En décembre dernier, nous faisons face au départ brutal de Gérard Puech. Connue en tant que joueur de rugby pour certains, en tant qu'ami pour d'autres et pour beaucoup, en tant que maire dévoué, il s'est investi pour la commune de Mouzieys-Teulet et ses habitants pendant presque trois mandats. A l'échelle de la communauté de communes, il était conseiller communautaire et membre de la commission aménagement et planification depuis 9 ans. Parfois connu pour son franc parler, Gérard n'hésitait pas à défendre ses convictions pour lesquelles il mettait tout son cœur.

Il a marqué les personnes qui ont croisé son chemin, tant par son dévouement au public que par sa générosité. En tant qu' élu, il mettait un point d'honneur à assurer l'égalité entre tous et malgré les déceptions et les difficultés, il n'a jamais cédé à la facilité. Gérard attachait également une grande importance à l'amélioration du quotidien des enfants de sa commune et souhaitait entretenir l'école afin d'éviter la dévitalisation de la commune. Il appréciait voir les enfants jouer dans la cour, aller leur parler et rire avec eux. Dans ce sens, et avant son départ, il a œuvré au projet de création d'un city stade, dont il était particulièrement fier.

Il est entré dans l'histoire du rugby à XIII avec ses deux frères, Christian et Rolland. Sa commune, au sein de laquelle il a vu le jour, l'a vu s'initier à son sport favori dès l'âge de dix ans. Il a développé son talent au fil des années et a remporté le titre de champion de France en 1977 avec le RC Albigeois XIII, moment gravé dans de nombreux esprits, qui a réuni presque la moitié de la ville d'Albi le temps d'une soirée de célébration. Figure du rugby, son nom est familier à tous les sportifs du ballon ovale.

Tant sur le terrain, que pour ses convictions, Gérard ne baissait pas les bras. Il n'a malheureusement pas pu remporter sa dernière bataille contre la maladie et s'en est allé à l'âge de 69 ans. Cet article est une façon de rendre hommage à la personne qu'il était et à la tristesse qu'il a laissée dans le cœur des personnes qui lui étaient chères.

A Mouzieys-Teulet, le 25 février dernier, jour où il aurait soufflé les bougies de son 70ème anniversaire, les habitants de la commune inauguraient le city stade baptisé en son nom.

Un dernier lâcher de ballons a clôturé cette journée et désormais, le nom de Gérard Puech figure à l'entrée de ce lieu de cohésion, de respect, de convivialité et de joie, valeurs chères à ses yeux et au sport qu'il aimait tant.

\*Extrait d'une citation prononcée lors de son dernier hommage.





VIVRE SUR LE TERRITOIRE N°20



*Monts d'Alban  
et Villefranchois*

Communauté de Communes